

		Numéro 2007-01
WinPaie	Version 3-9-9-Moteur 1-5-13	Page : 1/ 4

1127 - FNAL Supplémentaire

1. Références réglementaires

L'article 148 de la loi de finances pour 2007 institue, à compter du 1er janvier 2007, pour l'état, les collectivités territoriales et les établissements publics employant plus de 19 salariés une **contribution supplémentaire au Fonds National d'Aide au Logement (FNAL)**.

- La base de cette contribution **n'est pas plafonnée**.
(Contrairement à la contribution FNAL à 0,10%)
- Le **Taux** de cette contribution est fixé à **0,20 %**
- Cette contribution fait l'objet d'une **déclaration à la sécurité sociale** sous la **ligne 237**

2. FICHE AGENT

Aucune modification, la ligne 1127 sera calculée automatiquement, dès que la rubrique aura été créée et ce **pour tous les agents passibles des rubriques 112 ou 113 FNAL, ou d'une « déclinée 113* »** commençant par 113.

La rubrique 113 pouvant en effet être déclinée, contrairement à la rubrique 112 qui est réservée aux médecins, nous avons choisi d'affecter le FNAL supplémentaire à la rubrique 1127

3. Rubrique 1127 FNAL Supplémentaire

La rubrique 1127 FNAL Supplémentaire est créée automatiquement par la version 3-9-9
Type ligne P – D (à déduire) Code Saisie 1, Code Impression 3.

Le Montant de la contribution est stocké automatiquement en TABLE4 dans le champ C509.
Le moteur de calcul applique automatiquement le FNAL supplémentaire à tous les agents cotisant au FNAL (Rubriques 113, 1131 à 1139, 112, 1121 à 1124)

4. Saisie de la Rubrique 1127 en variables

Si on saisit en variable la rubrique 1127, la base saisie se substituera à la base calculée

En particulier une base saisie à zéro, supprimera le calcul du FNAL supplémentaire

5. Ecran Rubrique de l'agent

La saisie de la rubrique 1127 dans l'écran rubriques de l'agent permettra de gérer certain cas particuliers selon les méthodes suivantes.

- Méthode « 0 » La base de la rubrique 1127 sera égale au montant « M » saisi.
En particulier, si M = 0 le FNAL Supplémentaire ne sera pas calculé.
- Méthode « 1 » La base de la rubrique 1127 sera égale à la base Sécurité Sociale Totalité.
- Méthode « 2 » La base de la rubrique 1127 sera égale à la base Sécurité Sociale plafonnée.

		Numéro 2007-01
WinPaie	Version 3-9-9-Moteur 1-5-13	Page : 2/ 4

6. Rubrique 1129 Rappel FNAL Supplémentaire

Comme pour la rubrique 1127

La rubrique 1129 Rappel FNAL Supplémentaire est créée automatiquement par la version 3-9-9 Type ligne P – D (à déduire) Code Saisie 1, Code Impression 3.

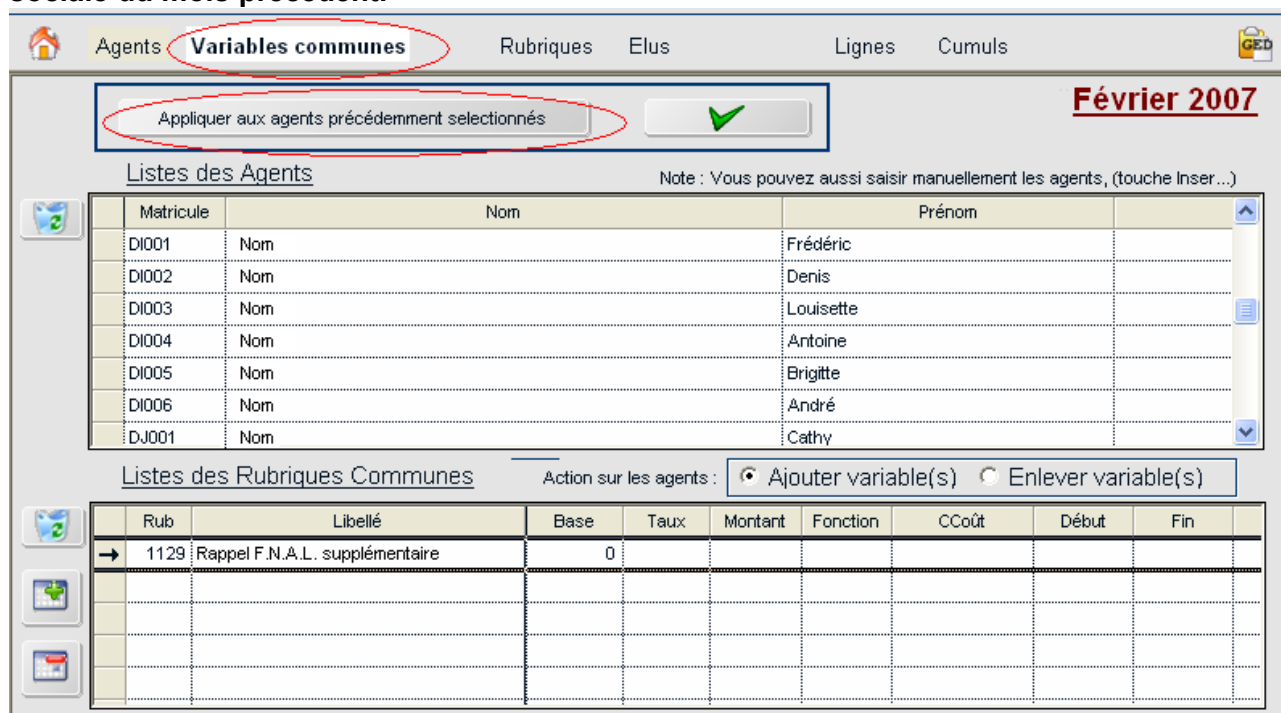
Le Montant du rappel de contribution est cumulé automatiquement en TABLE4 (champ C509) avec la contribution principale.

Pour un agent il suffit de saisir en variables la base de rappel.

Pour un groupe d'agents, par exemple **pour les collectivités qui n'auraient pas appliqué le FNAL supplémentaire dès Janvier 2007**, il suffira d'utiliser la procédure « Variables communes »

- Sélectionner l'ensemble des agents à traiter
- Passer dans « Variables communes »
- Valider la sélection en cliquant sur « Appliquer aux agents précédemment sélectionnés »
- Saisir la rubrique 1129 avec une base à zéro

Une base zéro entraînera pour la rubrique 1129 le rappel automatique de la base sécurité sociale du mois précédent.



The screenshot shows the software interface with the 'Variables communes' menu item circled in red. Below it, the 'Appliquer aux agents précédemment sélectionnés' button is also circled in red. The 'Listes des Agents' table is visible, showing columns for Matricule, Nom, and Prénom. The 'Listes des Rubriques Communes' table is also visible, showing the selected rubric 1129 with a base of 0.

Matricule	Nom	Prénom
DI001	Nom	Frédéric
DI002	Nom	Denis
DI003	Nom	Louissette
DI004	Nom	Antoine
DI005	Nom	Brigitte
DI006	Nom	André
DJ001	Nom	Cathy

Rub	Libellé	Base	Taux	Montant	Fonction	CCoût	Début	Fin
→ 1129	Rappel F.N.A.L. supplémentaire	0						

		Numéro 2007-01
WinPaie	Version 3-9-9-Moteur 1-5-13	Page : 3/ 4

7. Bordereau de Charges et imputation comptable

Un bordereau de charges est généré automatiquement pour les rubriques 1127 et 1129.

Le programme de création automatique des rubriques 1127 et 1129 aura créé un fournisseur « FNALSUP 00 », ce code fournisseur pourra être modifié :

- Soit pour adopter le même code et donc le même fournisseur que l'URSSAF.
- Soit pour adopter un code qui vous convient mieux.

Dans tous les cas le code choisi devra exister en comptabilité, vous devrez l'avoir créé avant de mandater la paie.

Un code fournisseur ayant été créé automatiquement pour la rubrique 1129, cela en entraîna l'impression d'un bordereau « à part » pour cette rubrique.

L'imputation comptable (M14) a été mise d'office à 6332 jusqu'à plus ample information.

8. Exonération générale du FNAL Supplémentaire

Certains établissements ayant moins de 20 salarié ne sont pas éligibles à la contribution du FNAL Supplémentaire

On pourra faire une exception générale pour l'UC correspondante en saisissant « -UCx » dans le champ METHODE de la rubrique 1127 :

Exemples :

- Si l'UC 3 n'a pas de FNAL Supplémentaire, mettre « -UC3 » dans le champ METHODE
- Si les UC 3 et 5 n'ont pas de FNAL Supplémentaire, mettre « -UC3-UC5 » dans le champ METHODE

Remarque : Cette méthode, mise au point à l'occasion de la rubrique 1127 est générale et valable quelle que soit la rubrique.

		Numéro 2007-01
WinPaie	Version 3-9-9-Moteur 1-5-13	Page : 4/ 4

9. Influence d'un rappel couvrant les périodes 2006 et 2007

La réévaluation des personnels de catégorie C entraîne des rappels de salaires appliqué en 2007 mais relatifs à une période allant de novembre 2006 à la date de rappel (par exemple Mai 2007).

Hors le FNAL supplémentaire n'est pas dû pour 2006, et s'il le rappel est fait en 2007 celui-ci génère normalement du FNAL_Supplémentaire.

Méthode de contournement proposée :

1 -Calculer le rappel de novembre à décembre 2006 : Cela génère automatiquement un montant **M_2006** sur la période 2006 et la **rubrique 361**

2- Transférer M_2006 en Variables

3- Calculer le rappel de Janvier à Avril 2007 ,: Cela génère automatiquement un montant **M_2007** sur la période 2006-2007 et la rubrique 361

4- Transférer M_2007 en Variables

On a ainsi isolé dans l'écran variables la base **M_2006** concernant 2006 et qui ne doit pas supporter de FNAL_Supplémentaire

5- Saisir **en négatif** ce montant **M_2006** sur la **rubrique 1129** :

Ce qui va réduire d'autant la base du FNAL_Supplémentaire

Puis effacer la ligne 361 correspondant à **M_2006**, et qui n'aura servi qu'à calculer la base FNAL_Supplémentaire à corriger.